



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

2^{ème} Rencontre officielle

Cette deuxième rencontre entre la Mairie de Pontarlier et le Conseil communal de Val-de-Travers s'est tenue à Pontarlier en mai dernier. En sus d'entretenir des liens d'amitié, l'objectif recherché est la mise en place de collaborations et le développement de synergies transfrontalières. Dans ce cadre, de nombreux sujets ont été abordés et dénotent de l'intérêt d'un partenariat entre nos deux collectivités.

Intervention des sapeurs-pompiers de Val-de-Travers aux Verrières-de-Joux

Après plusieurs rencontres entre nos instances de part et d'autre de la frontière, l'aspect technique a été traité. Ainsi, confirmation a été obtenue que les parties du territoire non couvertes par un pays peuvent l'être par l'autre. Pour concrétiser cette collaboration, un projet de convention élaboré par le Commandant pontissalien est sur le point d'être soumis à l'Exécutif vallonnien. Il sera ensuite appelé à être validé par le Département de la Justice, de la Sécurité et des Finances.

Création de Binômes

Afin de faciliter la mise en place de partenariats et d'obtenir des résultats concrets, des binômes franco-suisse ont été constitués par centre de compétences, notamment dans les domaines suivants:

- ✓ Environnement et développement durable
- ✓ Culture
- ✓ Communication
- ✓ Sport
- ✓ Education et enseignement
- ✓ Tourisme
- ✓ Gestion de la forêt
- ✓ Déneigement

Hôpital

Quand bien même, il est souhaité de part et d'autre, le rapprochement hospitalier entre les deux territoires est délicat et ce essentiellement pour des raisons de couverture sociale. A relever qu'une expérience est en cours dans ce domaine dans la région de Delémont (Jura suisse). Les deux Autorités suivent de près les résultats de cette expérience jurassienne et espèrent qu'elle sera concluante. En cas d'ouverture, il conviendra de travailler ce sujet entre l'Agence Régionale de Santé

A.R.S. en France et en Suisse avec le Département de la Santé et des Affaires sociales et les caisses-maladie.

Liaisons Ferroviaires

La solidarité entre territoires n'a pas attendu le rapprochement de nos deux villes pour voir le jour. Néanmoins, ce dernier renforce la volonté commune d'oeuvrer pour le maintien des dessertes existantes. Les deux villes font du maintien de la ligne du Franco-suisse une priorité. La vigilance reste de mise !

Au-delà de la construction du partenariat transfrontalier, les Autorités retiennent que l'essentiel se situe dans la volonté de partager des valeurs identiques, dans le souhait de nourrir une amitié entre habitants d'une région qui ne connaît pas de frontières humaines.

Pour de plus amples renseignements :

- ✓ *Claude-Alain Kleiner, président de la commune de Val-de-Travers, ☎ 032 886 43 96*
- ✓ *Gilles Jeannin, directeur général des services de la ville de Pontarlier ☎ 0033 381 38 81 08*

Pontarlier et Val-de-Travers, le 31 mai 2011